

Appel des élus locaux frontaliers au Président de la République

Nous élus locaux, représentants légaux des collectivités et syndicats :

- *Considérant que la France a été pionnière dès les années 80 pour prendre en compte les enjeux transfrontaliers de la France en Europe à leur juste dimension, en particulier en créant l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière - MOT,*
- *Considérant que la gestion des frontières internes de l'Europe est revenue sur le devant de la scène politique et médiatique depuis les crises sécuritaire et migratoire de 2015, et plus encore depuis la pandémie débutée en 2020 ;*
- *Considérant que la fermeture brutale des frontières, non coordonnée avec les pays voisins, a constitué dans un premier temps pour les frontaliers une double peine. Ils ont été soumis au confinement comme tous nos concitoyens ; mais de plus n'ont plus eu accès à leur emploi même essentiel, à leurs services de vie quotidienne, voire à leur famille de l'autre côté de la frontière ;*
- *Considérant que les dernières élections législatives ont démontré un risque de retour de la frontière « coupure » dans les politiques et les opinions publiques, que l'euro-scepticisme se manifeste encore plus aux frontières, et que ce retour peut être délétère, quand il est synonyme de rejet de l'autre, habitant du pays voisin ou population en déplacement fuyant une situation de crise ;*
- *Considérant que malgré les leçons de la crise sanitaire et la promesse des Etats de donner priorité aux investissements transfrontaliers, afin de déployer les services qu'attendent les habitants des régions transfrontalières, la plupart des plans de relance ont oublié les territoires transfrontaliers ;*
- *Considérant qu'au cours des cinq dernières années, l'Etat a su être à l'écoute de certaines de nos problématiques, en attestent notamment le chapitre transfrontalier de la loi 3DS, les traités d'Aix-la-Chapelle et du Quirinal intégrant un chapitre transfrontalier, ou encore la loi Alsace créant la collectivité européenne d'Alsace, et lui conférant une compétence de chef de file de la coopération transfrontalière sur son territoire,*
- *Considérant que le pilotage des politiques transfrontalières nécessite de poursuivre et renforcer cette politique de différenciation engagée et, en même temps, de garantir une coordination locale, régionale, nationale et interministérielle,*
- *Considérant que nous sommes de plus en plus nombreux à soutenir l'association MOT afin qu'elle constitue tant notre porte-voix que notre intermédiaire privilégié avec l'Etat français et ses établissements publics ; et avec l'Union Européenne.*

Vous demandons :

- *De poursuivre les négociations et accords transfrontaliers bilatéraux et multiniveaux sur le modèle des traités d'Aix-la-Chapelle et du Quirinal, et des Comités de coopération transfrontalière sur ces deux frontières, en particulier sur les frontières franco-espagnole, franco-belge et franco-luxembourgeoise ;*
- *De continuer à soutenir, dans le cadre du Conseil européen, l'idée d'un mécanisme européen de résolution des obstacles transfrontaliers, tenant compte et répondant aux réticences émises par certains Etats-membres en 2021, et transposant la logique voulue par les traités franco-allemand et franco-italien ;*

- De veiller à mieux intégrer les territoires transfrontaliers dans les différents plans de relance et d'investissements que vous porterez dans cette mandature, notamment dans le cadre de la planification écologique que vous avez annoncée, et de convaincre les Etats voisins de la France d'en faire autant ;
- De travailler à faire officiellement reconnaître, au niveau national comme européen, nos bassins de vie transfrontaliers et le respect des frontières ouvertes (des « régions transfrontalières », comme y invite le projet de règlement révisant le code Schengen actuellement en négociation), afin que plus jamais nous et nos concitoyens ne vivions à nouveau une situation aussi délétère que celle connue en 2020 et 2021 ;
- D'intégrer les collectivités françaises frontalières que nous représentons dans le cadre du « Conseil national de la refondation » que vous avez lancé le 8 septembre, tant individuellement que via la Mission opérationnelle transfrontalière, association dont nous sommes membres et qui nous représente ;
- De structurer une coordination interministérielle du fait transfrontalier qui fait défaut en France comme ailleurs, et de vous appuyer sur la Mission Opérationnelle Transfrontalière pour la soutenir régulièrement ;

Et plus spécifiquement concernant la Mission Opérationnelle Transfrontalière :

- De systématiser sa présence et son appui dans toutes les instances transfrontalières bilatérales aux côtés de l'Etat déconcentré et des acteurs locaux et régionaux, à l'instar de sa participation et de sa reconnaissance au sein des comités de coopération transfrontalière franco-allemand et prochainement franco-italien ;
- De la missionner plus régulièrement, en lui donnant les moyens d'agir, afin qu'elle mène des actions expérimentales ou différenciées sur nos territoires transfrontaliers ; nous saurons également participer de ce soutien ;
- De la solliciter afin qu'elle participe à la mise en œuvre concrète, opérationnelle et surtout cohérente, des zones fonctionnelles Interreg dans l'ensemble de nos territoires, et ce afin qu'elle contribue à garantir une meilleure gouvernance de nos bassins transfrontaliers ;
- De maintenir, voire renforcer, la pleine participation de l'Etat, de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires et de la Banque des territoires au sein des instances de la Mission Opérationnelle Transfrontalière, afin de continuer à donner à l'association toute sa légitimité dans ses actions, à l'instar de l'engagement de l'Etat dans d'autres structures sœurs telles France Ville Durable ou la Fédération Nationale des agences d'urbanisme ;
- De vous engager à maintenir, voire à renforcer, le soutien financier que l'Etat lui accorde, et de lui donner une perspective financière à moyen terme solide, tenant compte de la réussite des actions qui auront été proposées par la Mission Opérationnelle Transfrontalière au début de chaque exercice.